Envoyé en préfecture le 19/05/2025
Reçu en préfecture le 19/05/2025
Publié le
ID : 007-210703492-20250516-DM2025_49-AR

Ville de La Voulte sur Rhône

9 rue Rampon - 07800 La Voulte-sur-Rhône
04.75.62.40.44

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE L'ARDECHE

ARRONDISSEMENT DE PRIVAS

Registre des délibérations

DÉCISION MUNICIPALE N°2025-49

Objet : Contrat de cession de droit d'exploitation du spectacle « Tombé sur un livre »

Le Maire de La Voulte-sur-Rhône,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2122-22,

Vu les délibérations du conseil municipal en date du 26 mai 2020, 15 février 2022 et 15 septembre 2022 portant délégation du conseil municipal au Maire,

La commune de la Voulte-sur-Rhône souhaite promouvoir la mise en scène d'activités culturelles variées à l'attention de ses administrés, notamment au sein de la médiathèque.

La compagnie « Gaf'Alu Productions » propose un spectacle tout public de 1h environ lequel est pensé comme une fable clownesque fantastico-comique à destination des enfants et des familles.

La représentation aura lieu à la salle Lucie Aubrac le mercredi 3 décembre 2025 à 17h.

DECIDE

- **DE SIGNER** le contrat de cession du droit d'exploitation du spectacles « Tombé sur un livre » avec la société « Gaf'Alu productions » pour un montant de 680,00 € TTC ;
- **DE DIRE** que les crédits seront inscrits au budget 2025.

À la Voulte sur Rhône, le 16/05/2025

Le Maire,

Bernard BROTTES

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lyon dans un délai de deux mois à compter de la notification ou de la publication de la présente décision (R.421-1 et suivants CJA).

Ref. 201 524 Berger-Levrault (1309)